



Notice d'instruction et Liste de pièces de rechange

Pulvérisateurs tandem auto-portés

SEEADLER 48, 56

Série 2

Conforme au code du travail

Pour toutes commandes des pièces de rechange voir au verso

RABEWERK



Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous

RABEWERK GmbH+Co.

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Pulvérisateur tandem auto-porteur SEEADLER

est conforme aux dispositions de la Directive "Machines"

Directive 89/392/CEE
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

et déclare par ailleurs que, les suivants des normes harmonisées ont été appliquées

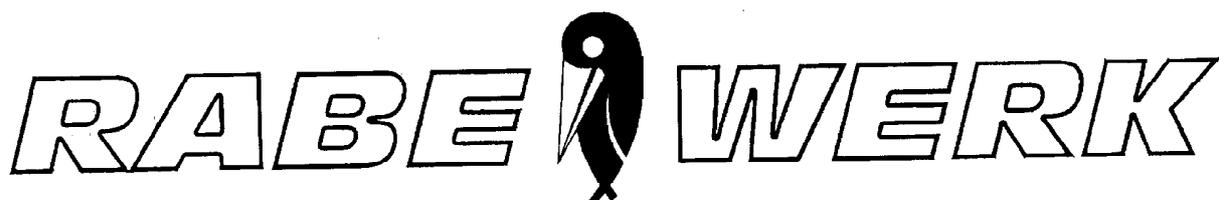
EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen,

12.06.97

Dr. Aberle
Directeur Technique

Friedrich Gerdom
Directeur de bureau d'études



No. 149-12-94 F

NOTICE D'INSTRUCTIONS

PULVERISEURS TANDEM AUTO-PORTES

Seeadler 48/56

Conforme au Code du travail

Il est indispensable de lire ce manuel très attentivement avant la mise en service du pulvérisateur, ainsi que la notice „Pour votre Sécurité“.

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement le pulvérisateur tandem auto-porté et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents. Veuillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Attention au „signal d'avertissement“

Le symbole porté dans la présente notice et sur le pulvérisateur signale un danger. Voir ci-joint la notice explicative des symboles.



Perte de droit à la garantie

Le pulvérisateur tandem auto-porté est prévu pour un usage agricole normal. Une autre utilisation est considérée comme non conforme et toute responsabilité est déclinée pour les dommages qui en résulteraient.

Pour une utilisation conforme, il faut également respecter les conditions d'utilisation et d'entretien indiquées par le fabricant et utiliser exclusivement les pièces de rechange d'origine.

Les modifications apportées à l'initiative de l'utilisateur excluent toute responsabilité de notre part en cas de dommages.

Les éventuelles réclamations à la livraison (détérioration au transport, commande incomplète) sont à faire de suite par écrit.

Données techniques

Modèle	Puissance env. à partir de	Nombre de disques	Largeur de travail env. cm	env. kg par disque sans masses	Nombre de paliers	env. kg	avec rouleau à barres kg	avec rotoculteur kg
Seeadler 48/660	120 kW (160CV)	48	530	100	16	4850	5744	6400
Seeadler 56/660	135 kW (185 CV)	56	620	90	16	5200	6184	6850

Attelage

Le pulvérisateur est équipé d'un œil d'attelage Ø 51 mm.
Régler la hauteur du timon avec la manivelle.

En cas d'attelage à la barre oscillante, bloquer l'axe avec la plaque et la vis (B). Disposer une rondelle B1 au-dessus et en dessous de l'œil d'attelage.

Verrouiller correctement l'attelage.

Brancher les flexibles hydrauliques: 2 distributeurs double effet - 4 raccords.

Aucune personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'outil, lors de l'attelage ou le dételage - Risques d'accident!

Contrôler le bon branchement des flexibles:

- position „Montée“ - levée + repliage (également rotoculteur)
- position „Descente“ - descente + dépliage (également rotoculteur)

Avant l'utilisation de l'outil, contrôler que personne ne se trouve dans son champ d'action.



Position de transport

Relever le pulvérisateur. Fermer les 2 robinets disposés sur les vérins du chariot.

Basculer le levier de verrouillage 1 (fig. 2) vers le bas, replier les extensions. Les verrous s'enclenchent automatiquement. Fermer les robinets des vérins de repliage.

Régler le bâti en position horizontale au niveau du tirant 2 (fig. 3). Contrer le tirant.

Fixer le kit d'éclairage avec plaques de signalisation (en option).

Consignes de transport: voir page 7.

Position de travail

Ouvrir les robinets des vérins de repliage. Manipuler le distributeur en position repliage afin de pouvoir basculer le verrou 1 (fig. 4) vers l'intérieur puis déplier les extensions.

Profondeur de travail - réglable sur l'outil

- a) Le poids de l'outil peut être modifié par l'apport de masses d'alourdissement 3 (fig. 5).
Monter le berceau 4 (fig. 5).
- b) Contrôle de profondeur par les roues, à définir au niveau de la rangée de trous 5 (fig. 6)
- c) Angle de coupe des disques: plus l'angle est important, plus l'intensité du travail est importante. Régler l'angle au niveau de la barre à trous 6, fig. 7 (les trains de disques gauches et droits doivent avoir le même angle).
Il est souvent avantageux de régler les trains de disques avant un trou plus "agressif".

Adaptation de la profondeur des disques:

- a) chaque train de disque - au niveau de la rotule de vérin. Tige de vérin plus longue = Extérieur des trains de disques plus profond.
- b) de trains de disques avant par rapport aux arrières. Au niveau du tirant 2 (fig. 3) - Tirant plus court = Trains de disques avant plus profond

Une profondeur avant et arrière identique correspond au réglage idéal.

Selon le type de terre, la profondeur de travail et la vitesse d'avancement, on obtient un champ uniformément plat par la différence d'angle de coupe et de profondeur de travail des trains de disques avant et arrière.

Par exemple: la formation d'un billon entre les trains de disques, peut être évitée en augmentant l'angle de coupe ou la profondeur de travail des disques avant. Raccourcir tirant 2 (fig. 3).

A chaque angle de coupe ne correspond qu'une vitesse d'avancement idéale.

Mise en route

Avant chaque mise en service, vérifier les sécurités au transport et à l'utilisation de l'appareil et du tracteur.

Il est interdit de monter sur l'appareil lorsque celui-ci est en service!

Le transport de personnes sur la machine, lorsqu'elle est en service ou pendant le trajet est interdit !

Il est interdit de se tenir dans la zone dangereuse de l'appareil.

Contrôler le délestage de l'essieu avant. Si nécessaire, rajouter de masses d'alourdissement.

Avant de démarrer, c'est à dire avant de mettre l'appareil en service, s'assurer qu'aucune personne ne se trouve aux abords immédiats de l'appareil !

Danger dû à la rotation des éléments des disques/du rouleau, lorsque l'appareil est soulevé. Après une utilisation à une vitesse d'avancement rapide ; s'approcher uniquement lorsque les éléments des disques/du rouleau sont immobiles.

Au transport, verrouiller les commandes du relevage de sorte à éviter toute manoeuvre non intentionnelle.

Avant de quitter le tracteur poser l'appareil sur le sol, arrêter le moteur et enlever la clé de contact.

Ne procéder aux travaux de réglages, d'entretien ou de maintenance que lorsque l'appareil est posé au sol!

Avant la première mise en service et après une longue période de non utilisation, vérifier le graissage adéquat de tous les paliers et articulations!

Vitesse de travail maximale env. 10 km/h. En présence de pierres, réduire la vitesse en conséquence.

Pour les demi-tours en bout de champ, relever légèrement le pulvérisateur.



Réglage des décroisseurs

La position des décroisseurs peut être adaptée aux différentes conditions d'utilisation et ce, en utilisant le montage des cales **S**:

Normale (**a**)

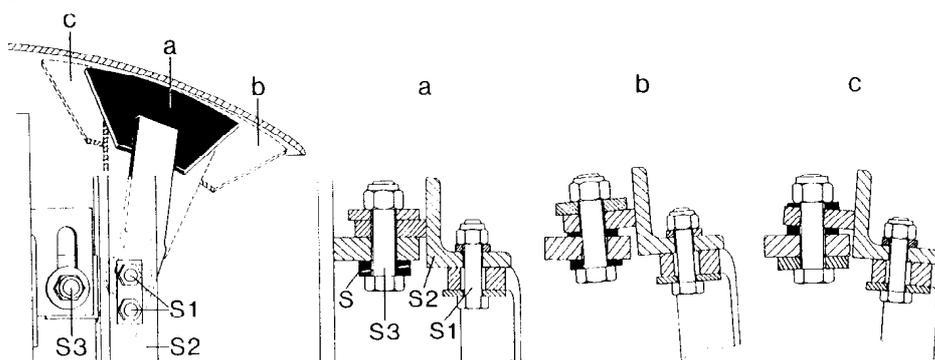
Plus vers l'extérieur du disque (**b**)

Plus vers l'intérieur du disque (**c**)

Après toute modification, régler individuellement chaque décroisseur de sorte à ce qu'il touche légèrement le disque sur toute la largeur - pour cela desserrer les vis **S1**.

Les décroisseurs se laissent réajuster simultanément en avançant la cornière **S2** (desserrer les vis **S3**)

Régler le décroisseur de sorte qu'il travaille sur toute sa largeur.



Avec rotoculteur ou rouleau (voir position de transport)

Veiller à conserver un lestage suffisant sur le timon. Monter les masses d'alourdissement nécessaires. Verrouiller avec berceau 4 (fig. 5).

En combinaison avec un rouleau, il faut veiller à ce que le point de fixation sur le tracteur soit également fixe vers le haut.

Brancher correctement les flexibles. Position montée = repliage du rotoculteur et du pulvérisateur.

Rotoculteur

Profondeur de travail et angle de coupe sont réglables en continu.

Profondeur de travail (= terrage) avec manivelle 8 (fig. 8). Le ressort ne doit pas venir en butée.

Angle de coupe avec manivelle 9 (fig. 8).

Les bèches avant et arrière doivent travailler à la même profondeur. Relever légèrement les bèches avant (manivelle vers la gauche) si celles-ci ont tendance à faire effet de Bull, dans les terres légères.

Dépose de l'outil

Le pulvérisateur peut être stocké replié (verrouillage de transport) ou déplié (sur les disques).

Baisser la béquille jusqu'à ce que le timon ne repose plus sur le point de fixation sur le tracteur (contrôler la surface d'appui de la béquille).

Fermer les robinets.

Protéger les raccords contre la poussière.

Entretien

Avant tous travaux sur le pulvérisateur attelé, couper le moteur du tracteur et retirer la clé de contact.

Ne pas intervenir sur le pulvérisateur relevé, à moins de prévoir un dispositif de soutien.

Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, baisser le pulvérisateur et retirer la pression.

Les huiles usagées sont à déposer dans un centre de récupération spécialisé.

Le montage des pneumatiques exige certaines connaissances et l'utilisation d'outils appropriés.

Ne pas effectuer de modifications sur des pièces maîtresses (par exemple: essieux, oeil d'attelage).



Après les 8 premières heures d'utilisation, resserrer l'ensemble des vis et vérifier ultérieurement leur serrage de manière régulière.

Serrer les écrous de roues à 245 Nm, les écrous de trains de disques à 1200 Nm.

Écrous à créneaux - remettre la goupille de verrouillage.

Contrôler également après les premières heures et régulièrement par après les paliers de roues. A régler si nécessaire (roulements à rouleaux coniques).

Graisser en retirant le capuchon de roue, les paliers 1 fois par an.

Graisser toutes les 100 heures les paliers de trains de disques. Les paliers du rotoculteur et tous les autres paliers munis de graisseurs sont à graisser toutes les 25 heures.

Entretenir les tirants.

Régler les crochets de verrouillage des extensions **7** (fig. 10) au niveau des vis **8** de sorte qu'ils reposent sur les galets **9** (fig. 10) en position entièrement dépliée

Régler la précontrainte du ressort: longueur env. 54 cm (Côté **X**, fig. 9) Contrer l'écrou.

Disposition des arbres et couteaux du rotoculteur, voir liste des pièces.

Enduire les disques, décrottoirs et arbres porte-bêche du rotoculteur de graisse et les tiges de vérin de graisse neutre.

Pression des pneus: 3,75 bars.

Attention / Transport - Consignes de sécurité

Il est interdit de transporter quelqu'un ou de se faire transporter sur le pulvérisateur et de se tenir dans la zone de danger.

Adapter la vitesse de transport à l'état des chemins et des routes.

Attention dans les virages!

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route!

Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc pour la circulation sur route équiper votre pulvérisateur d'un dispositif d'éclairage (par exemple barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Suite à l'adaptions d'outils attelés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R54 à R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouges à l'arrière.

Enfin, nous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec le pulvérisateur. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.

RABEWERK vous propose également ultérieurement des kits d'éclairage avec plaques de signalisation.



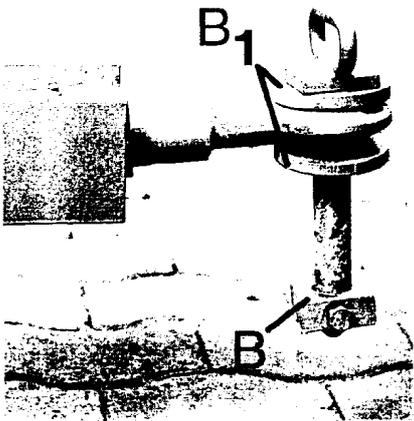


Fig.1

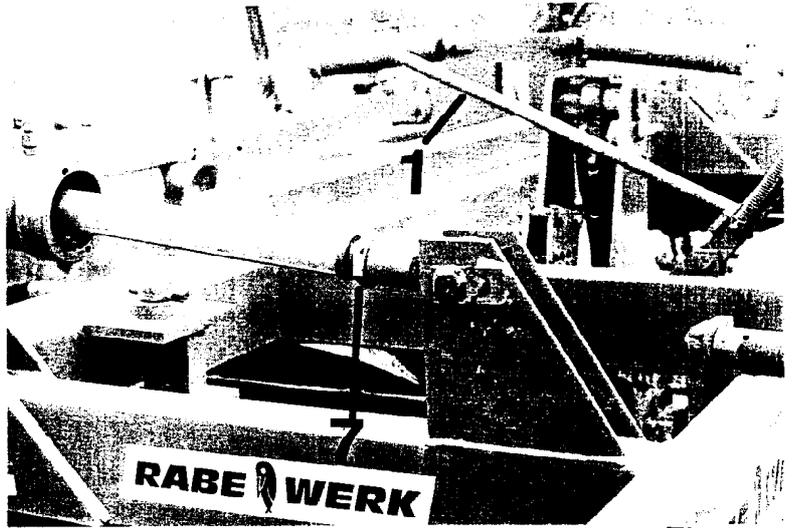


Fig.2

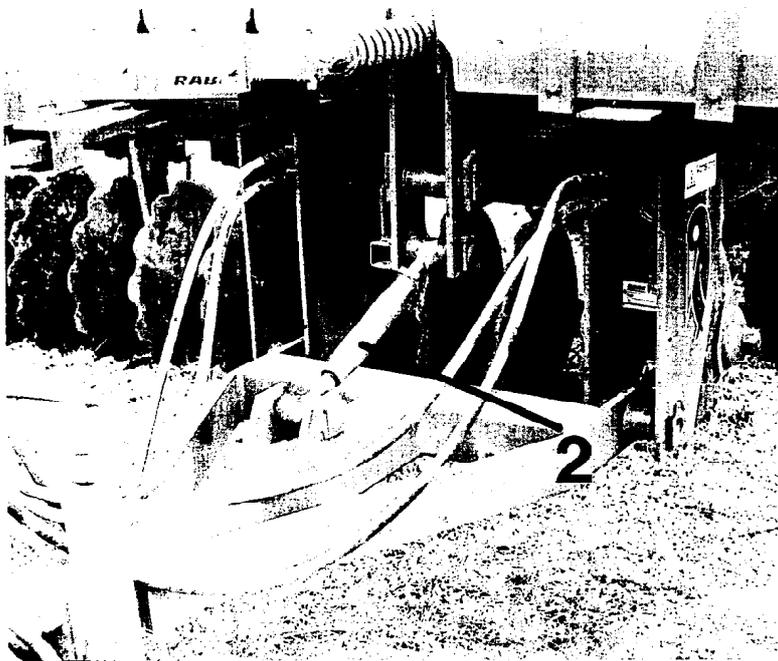


Fig.3

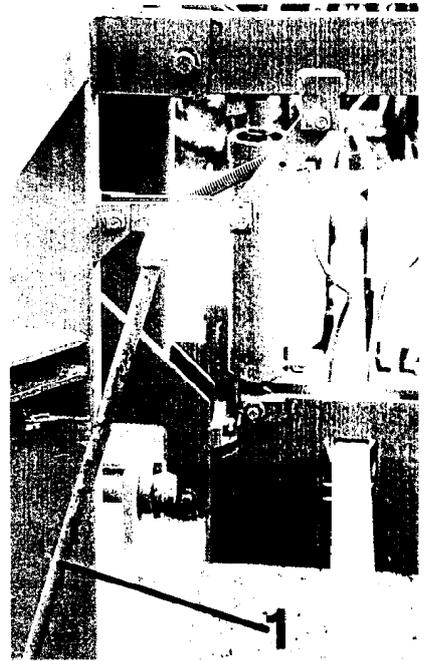


Fig.4

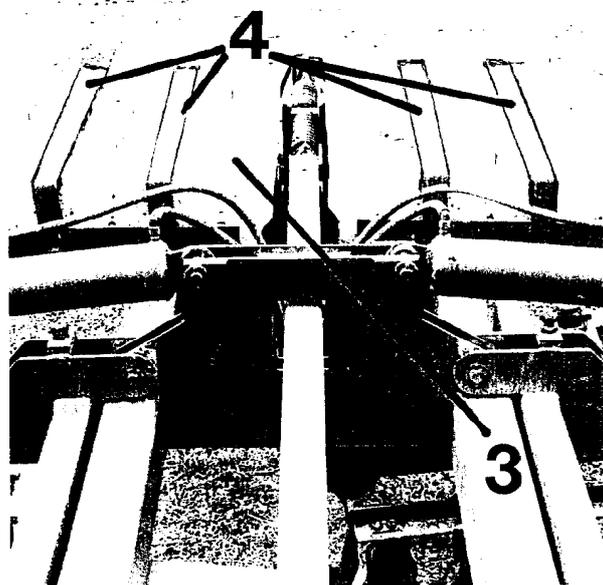


Fig.5

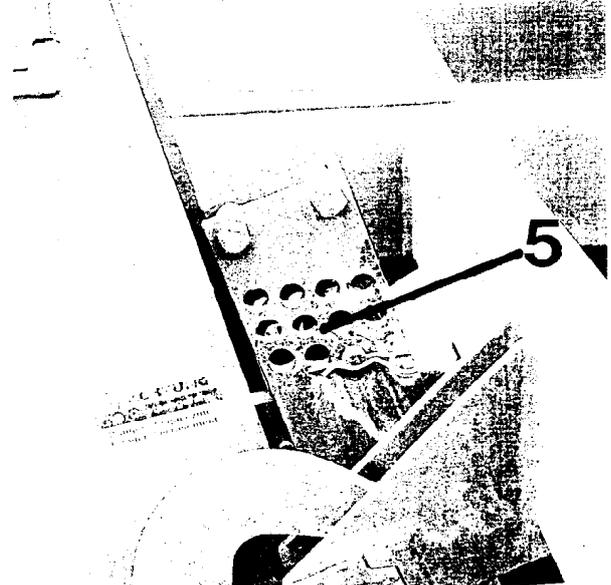


Fig.6



Fig.7

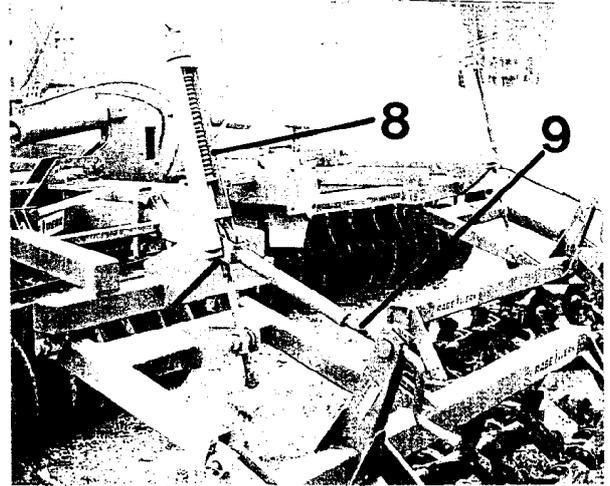


Fig.8

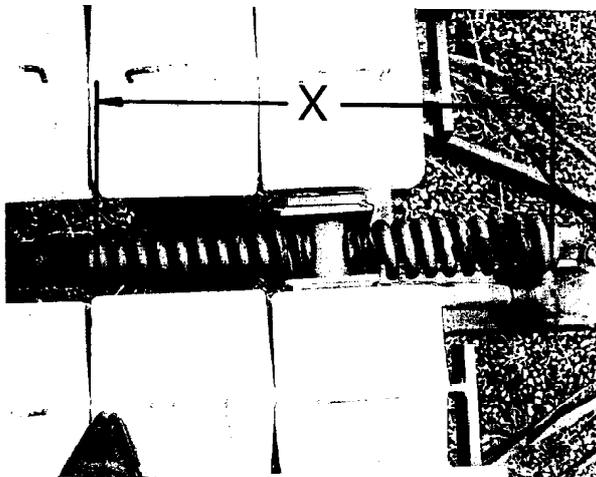


Fig.9

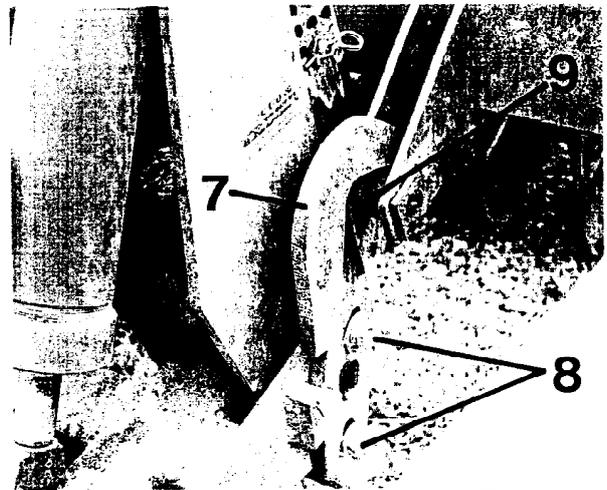


Fig.10



IMPORTANT:

Lors de chaque commande de pièces, veuillez nous communiquer les données suivantes:

1. Type d'appareils (gravé sur la plaquette).
2. Numéro de série de la machine (gravé sur la plaquette et le bâti).

RABE WERK
GmbH+Co.  D-49152 Bad Essen

Conforme au code du travail

Type:

No.

Année de
fabrication:



plaquette

3. Numéro de référence ou si le no de repère n'est pas suivi du no de référence, la position DIN ou les dimensions
Si vous désirez un ensemble de pièces, indiquez la référence soulignée.
4. La quantité exacte par référence.

RABEWERK

D-49152 Bad Essen

République Fédérale d'Allemagne

Téléphone: (05472) 771-0

Télex: 941617

Télécopie: (05472) 771195

Société française:

RABEWERK-France S. A.

F-68360 Soultz, 4, Rue de l'Industrie

Téléphone: 89.74.44.00

Télex: 881426, Télécopie: 89.76.80.99